

Décret

Générale

colonial

Décret n° 29 juin 1937 29 juin 1937

n° 29

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

29 juin 1937

Numéro JO

n° 487 du 30/06/1937

Date du numéro

30 juin 1937

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 ,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont promulgués à la Côte française des Somalis et dépendances : 1° Le décret du 3 juin 1937, prorogeant les dispositions du décret du 21 août 1936 allouant une indemnité spéciale aux militaires envoyés en Abyssinie; 2° Le décret du 3 juin 1937, portant modification aux règles d'allocation des primes d'engagement et de rengagement; 3° Le décret du 3 juin 1937, portant réorganisation du personnel des administrateurs des colonies.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie.

PIERRE-ALYPE.